Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

Année 2009

1er semestre : n° 10

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Editorial 1

Vie de l'association 1

Stalles de Villedieu 2

Monument aux morts de Sainte-Cécile 3

Cimetière de Villedieu 4

Sommaire :

- Meilleurs vœux 2009
- Calendrier : la prochaine assemblée générale de l'association à La Bloutière.
- François Bazin, de St-Sever, menuisier constructeur des stalles de l'église Notre Dame (suite de l'article)
- Inauguration du monument aux morts de la grande guerre de Sainte-Cécile.
- Cimetière de Villedieu : quelques épitaphes sélectionnées dans le cimetière de Villedieu. Une contribution supplémentaire à la reconnaissance réelle de l'intérêt patrimonial des cimetières

Bonne et heureuse année 2009!

Chers amis adhérents de l'association et lecteurs de « la voix du patrimoine de Sienne » je vous souhaite une bonne et heureuse année 2009. L'association apporte chaque année sa contribution à la découverte, la valorisation et la sauvegarde du patrimoine en val de Sienne. Quelques outils de développement de l'activité touristique et patrimoniale ont été mis à la disposition des élus des EPCI. Des décisions importantes, engageant la pérennité de notre héritage, ont été prises, notamment au Chefresne et à Villedieu. Gageons que ce qui ne fonctionne pas encore correctement puisse être pleinement réalisé au cours de cette année. Le bocage normand du val de Sienne est un magnifique terroir naturel, paysager, bâti. Il peut , avec des efforts, être mieux reconnu et mieux utilisé. Nous allons continuer d'œuvrer dans ce sens avec le concours de tous les passionnés de ce terroir qu'est le bassin de la Sienne.

Jacky Brionne

Assemblée générale de l'association à La Bloutière : vendredi 6 février 2009

Il est nécessaire chaque année de faire le point sur les activités de l'association se sauvegarde et de valorisation du patrimoine que nous avons fondée le 16 mars 2002. Cette assemblée générale, conformément à la décision des membres du bureau se déroulera à La Bloutière, dans la salle polyvalente. Le moment est important dans la vie associative. Elle se déroulera en deux temps. La première partie sera consacrée à l'assemblée générale extraordinaire où nous introduirons, pour être en accord avec les décisions prises à la précédente assemblée générale, dans les statuts, un article modificatif des statuts concernant les vices présidents, puisque désormais chaque EPCI dispose d'un délégué titulaire à cette fonction. L'assemblée générale ordinaire qui lui succédera se déroulera selon la procédure habituelle : rapport moral et financier ; élections des membres du conseil d'administration dans le cadre du tiers sortant ; proposition d'activités pour l'année civile 2009.

Stalles de l'église

Le général des marguilliers est le président et le responsable de l'administration et de la gestion des biens de l'église locale. Le trésor ou la fabrique se composent de membres formant le conseil. Ils sont choisis par l'assemblée paroissiale. Ces membres élisent un bureau, exécutif . Le trésor, terme couramment utilisé sous l'ancien sera abandonné par celui de la fabrique à la réouverture des églises, au début du XIXe siècle. Plusieurs élus communaux intégraient le conseil de fabrique. Cet organisme de gestion sera supprimé en 1905.

Le curé, prêtres et habitants de Villedieu, délibèrent le 22 août 1776 « ***comme de fait provisoire, sur les sommes dues par Bazin ayant entreprit les stalles du chœur de ce lieu et autres ouvrages, s'étant retiré, l'ouvrage imparfait, ayant seulement laissé ses ouvriers, qui au moyen des paiements qu'on leur a fait faire par le sieur Foubert, trésorier, ont continué de travailler, le trésorier ayant été forcé, selon notre avis, de payer les ferrures qui étaient à faire, clou et autres avances et dépenses*** ».

François Bazin de Saint-Sever : menuisier des stalles de l'eglise Notre-Dame de Villedieu (suite de l'article)

Tout l'ouvrage sera solidement ferré et placé pour le jour vingt-cinquième de mars mil sept cent soixante-quinze et pour la façon, ferrures, fourniture, charroi et placage dudit ouvrage qui sera fait conforme au-dessus présenté par ledit Bazin par nous agréé et contresigné. Il a été promis à y celui Bazin qui s'est obligé l'exécuter la somme de dix-neuf cent quarante livres, laquelle sera payée , savoir quatre cent livres le jour le jour que ledit Bazin prendra ses mesures et les quinze cent quarante livres restants il en sera payé à proportion que l'ouvrage avancera ; ce qui a été convenu et arrêté entre lesdits soussignés au nom du Général et ledit Bazin qui a également signé le présent fait et arrêté double ledit jour et an que dessus et signé comme dit et après lecture (*un mot dans la première page et quatre dans la seconde rayés nuls*).

Le sieur Bazin se retira avant la fin de l'ouvrage et laissa seuls ses ouvriers à l'œuvre. Il s'ensuivit des difficultés. L'affaire traîna quelque peu. Toujours est-il que le Général de Villedieu eut avec lui un contentieux qui alla jusqu'à la saisie des biens mobiliers conservés dans le bourg de Villedieu.

Un reçu daté du 22 août 1776 du sieur Jean-Baptiste Lepage, lequel reconnait que monsieur Foucher, trésorier en charge, nous a nourris, moi et Bazin et un autre ouvrier, qui travaillent pour ledit Bazin, entrepreneur des stalles du chœur de Villedieu, pendant le passé de 105 journées à raison de 12 sols par jour et fourni un plancher de la somme de 30 sols et que le dit Foucher a fourni 6 planches qu'il a été cherché, aussi nourri Le Monnier, de la somme de 5 livres 8 sols, de plus 4 planches qui ont été prises à l'église et estimées à 4 livres.

Le reçu d'Antoine Foubert, trésorier de la fabrique nous révèle que la pose des bancs s'échelonna au cours de 88 journées de travail , équivalent à 88 livres, par les ouvriers du sieur Bazin en 1776 et début 1777. D'autres reçus ponctuels font état des dépenses suivantes : 45 livres pour le charroi des bancs payés à Mauduit le 15 février 1776, dont ladite somme est pour les 3 dernières voitures ; 67 livres payés à Gabriel Gondouin de la paroisse de Cuves, pour un cent de bois que je lui ai livré pour le sieur Bazin, menuisier de l'église de Villedieu, le 2 mai 1776 ; 9 livres 10 sols, sont payés le 3 mai 1776, à Caussé-les-Longs-Champs, de la paroisse de Coulou-

vray, pour du bois vendu au sieur Bazin, entrepreneur de l'ouvrage que l'on fait à l'église de Villedieu ; 12 livres 10 sols payés le 4 juin 1776 à Jean-Guillaume Beauregard, pour du clou fourni au sieur Bazin, entrepreneur des bancs de l'église ; Les menuisiers : JB Lepage et J Pellerin reçoivent 10 livres le 6 et 12 livres le 13 juillet 1776, pour leur travail aux stalles de l'église ; 13 livres payés à C. Brochet, le 17 juillet 1776, pour deux marches en carreau à l'entrée du chœur, avoir fait les « incrustements » pour poser le pied des pilastres et piliers ainsi que l'encastrement d'un des piliers de la tour pour loger le dossier d'une des stalles ainsi que la façon des pointes de marteaux et poinçons ;10 livres qui sont payés pour les menuisiers : Jean-Baptiste Lepage et J Pellerin, qui travaillent à finir les stalles de l'église, le 29 juillet 1776 ; Lepage et Pellerin reçoivent à nouveau 11 livres pour leur travail qu'ils ont fait à finir le banc du trésor au défaut du sieur Bazin, entrepreneur de cet ouvrage, « depuis le 31 de juillet que nous travaillons sur le compte du trésor » ; 12 livres sont versés aux menuisiers des stalles qui travaillent à finir les stalles et le banc d'honneur, le 5 août 1776 ; Les mêmes menuisiers reçoivent le 18 août 1776, 9 livres pour finir le banc du trésor de l'église ; Pierre Le Monnier de la paroisse de Saultchevreuil, reconnaît avoir reçu le 27 août 1776, 5 livres 8 sols pour du bois fourni pour l'église ; Gilles Briens reçoit 1 livre pour avoir battu et vendu pour Bazin, menuisier des stalles ; Thomas Marquet reconnaît le 28 janvier 1777 avoir reçu la somme de 36 livres 12 sols pour les ferrures des stalles de l'église et des portes du chœur que j'ai faites à Villedieu.

A suivre...

Le monument à la mémoire des soldats de Sainte-Cécile morts pour la France

Les membres du conseil municipal de Sainte-Cécile se réunissent au lieu ordinaire le 15 août 1919. Monsieur le maire, Jules Mocquet, expose au conseil qu'il a reçu de plusieurs familles de soldats morts pour la patrie, une demande en vue de l'érection d'un monument dans le cimetière. Le conseil décide qu'il ne saurait trop s'associer à la demande de ces familles et qu'on ne saurait trop honorer les morts, si nombreux dans la commune, donne un avis très favorable à la demande et décide qu'un comité sera constitué en vue de recueillir les souscriptions nécessaires pour l'érection de ce monument et il préside à la désignation des membres du comité qui est ainsi constitué : président : monsieur Mocquet, maire ; vice-présidents : monsieur le curé, monsieur Vivien, adjoint ; secrétaire : monsieur Houssin, instituteur ; trésorière : madame Enguerran, institutrice ; membres : Joubert, Leprovost, Leronseur, conseillers municipaux, et pères des soldats morts pour la patrie : Beslon, Chrétienne et Briens. Le comité étant constitué, le conseil décide que la commune s'inscrira pour une somme de 500 francs, qui sera prise dans l'excédent du budget additionnel de 1920. Le conseil fait choix pour l'emplacement du terrain compris entre la concession des Désert et des Lethimonnier. Cet emplacement ayant environ 9 m^2, le conseil décide qu'il sera donné après avis de l'autorité préfectorale, à faire don à perpétuité pour l'érection du monument et à cet effet il approuve la délibération du conseil d'administration du bureau de bienfaisance, qui renonce aux 360 francs, représentant le 1/3 de la concession en faveur des pauvres, pour cet objet.

L'Avranchin, hebdomadaire du samedi, publie le 24 janvier 1920 la 1e liste des souscripteurs du monument aux soldats morts pour la France en trois catégories : les familles, la commune, les habitants, les mariages. Souscriptions des familles (en francs) : Louis Leprovost, 100 ; Victor Beslon, 10 ; Constant Joubert, 100 ; Vve Danin, 60; Briens père, 5 ; Vve Gustave Beslon, 100 ; Jules Guillaume, 50 ; Vve Morel, 200 ; Vve Bouillon, 100 ; Aldéric Lejamtel, 40 ; Noël Mazier, 100 ; Alphonse Baisnée, 20 ; Vve Val. Beslon, 100 ; Aldéric Vivier, 200 ; Constant Chrétienne, 100 ; Vve Letellier, fils, 60 ; Vve Leroyer, 50 ; Henri Dugué, 70 ; Lalande, 70; Alexandre Dolley, 20; Vve Paul Briens,100 ; Eugène Baujot, 50 ; François Harivel, 50 ; Vve Letellier, père, 20 ; Victor Garnier, 10 ; Vve Chrétienne, 100 ; Vve Jules Harivel, 100 ; Vve Clément Lebois, 20 ; Auguste Lerondeur, 100 ; Vve Vivier, 50 ; Vve Céron, 50 ; Barbier, 10 ; Auguste Lemasson, 60 ; Vve Lazard, 20 ; Ferdinand Haupais, 20 ; Vve Guesnet, 20 ; subvention de la commune : 500. Le monument aux morts est inauguré et bénit le 27 juin 1920. Le programme de la journée est publié le 19 juin précédent : grand-messe à 10 heures, réunion à la mairie à 3h$^{1/2}$, sous la présidence du docteur Lenoir, président des anciens combattants, et de monsieur Mocquet, maire, vêpres à 4h suivies de la bénédiction du monument aux morts ; puis une seconde fois : Inauguration du monument des morts pour la patrie - dimanche 27 juin : grand messe à 10 heures par M le chanoine Lebon - sermon par M le doyen de Villedieu – après la messe, cérémonie en mémoire des soldats morts au champ d'honneur – à 3heures ½ réunion à la mairie, des enfants, des familles des victimes de la guerre, de l'association des anciens combattants, du conseil municipal – vêpres à 4 heures – bénédiction et inauguration du monument – vin d'honneur offert par les conseillers municipaux à tous les combattants et démobilisés, aux pupilles de la nation et aux vétérans de 1870 – tous sont priés d'y assister – le présent avis leur tient lieu de convocation. A suivre...

Monument créé et posé par René Rivière, granitier de Villedieu

Une commande de vitraux est passée pour l'ensemble de l'église de Sainte-Cécile.
Les deux chapelles de la croisée du transept de l'église, reçurent, au midi, la verrière n°3 consacrée au thème de Saint-Michel Archange, Jeanne d'Arc ; et, au nord, la verrière n°8 consacrée à Saint Victor et les combattants de la grande guerre produits par le maître verrier Charles Lorin de Chartres en 1922. Le maître verrier accuse réception de la commande le 8 mai 1922 comprenant 7 fenêtres en ornement grisaille avec buste (780 francs x 7= 5460 francs et 2 fenêtres en grisaille avec médaillon (2000 francs). La pose des vitraux commença à la fin du mois de mai 1923.
Ces deux vitraux ont été détruits en 1944. (fonds d'archives successeurs de Ch. Lorin)

Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

34 Rue du docteur Regnault
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49

Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Hébergement internet :
www.lechefresne.fr

Pierre-François-Aimé Besnou, ancien adjoint au maire, membre du conseil municipal et du bureau de bienfaisance, né à Villedieu, fils de Louis-René et de Jeanne-Noëlle Gauchet, époux d'Aimable-Angélique Goupil, membre de la SAN (Société des Antiquaires de Normandie) est l'auteur d'un rapport sur l'industrie et le commerce de Villedieu (volume VI de l'année 1840) et de deux notes sur l'économie domestique (volume XXI de l'année 1855)

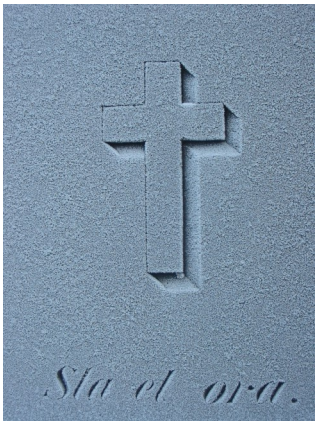

Quelques épitaphes sélectionnées dans le cimetière de Villedieu:

Le tombeau de granit avec sa haute croix posée sur une stèle de la famille Thomas-Baudry dans le carré A . Une importante plaque de marbre de Carrare signée du marbrier « Galzy à Vire » particulièrement impressionnante, est fixée à la grille qui clôture le monument. Une très jolie croix trilobée a été gravée au centre de la plaque. Quatre rayons lumineux jaillissent en faisceau du croisillon. Du lierre s'agrippent à la croix. Deux branches de pavot portent des capsules à graines.

L'épitaphe se lit en deux pages, est la suivante « nos regrets survivront au -delà de la tombe / et les anges du ciel à l'heure où la nuit tombe / viendront s'unir à nous pour bénir tes bienfaits / Ton époux que tes soins entourèrent sans cesse / imitant tes bontés et ta sainte sagesse / tant qu'il respirera ne t'oubliera jamais ». Le contenu de la deuxième page est le suivant « Mère repose en paix. Ta tombe couronnée / verra plus d'une fois la douleur inclinée / devant le souvenir de tes hautes vertus / du séjour où tes yeux planent sur cette terre / daigne accepter les pleurs et la douce prière / des enfants qui ici bas / tu n'embrasseras plus !

Enfin et pour conclure cette phrase, en écriture riche « Qui que vous soyez, qui visitez ma tombe, ne me refusez pas un Ave Maria » .

Famille Thomas-Baudry

Trois tombeaux, identiques dans leur proportions, constitués de bases en granit et de sarcophages en Kersanton, contiennent les sépultures des membres de la famille Besnou : « Aimable -Angélique Goupil / épouse de / M Pierre-François-Aimé / Besnou / née le 20 février 1784 / décédée le 8 juillet 1864 / Elle fut bonne épouse et bonne mère / et l'amie des pauvres ». Ce tombeau est signé « Poilleu, aîné et fils, sculpteurs à Brest ». Le deuxième tombeau « Titus -Alfred Besnou / docteur en médecine / de la faculté de Paris / né le 5 janvier 1808 / mort à l'âge de 42 ans / Cunctis jusjurandum magistri / tenuit / pauperibus proemature transiit ». Ce monument illustré d'une petite croix, de « sla et ora » 11 mai 1850, et de cinq pensées sur tige, est signé de « Poilleu frères à Brest ». Le troisième tombeau « Pierre-François-Aimé / Besnou / pharmacien / adjoint au maire / membre de la Société des Antiquaires de Normandie / décédé le 20 8bre 1858 / dans sa 82e année / Vitam operosum et senex mortem / unigeniti pertulit ». Ce tombeau, Ilustré d'une petite croix « sla et ora », est signé « Poilleu ainé et fils à